

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



## *Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2014*

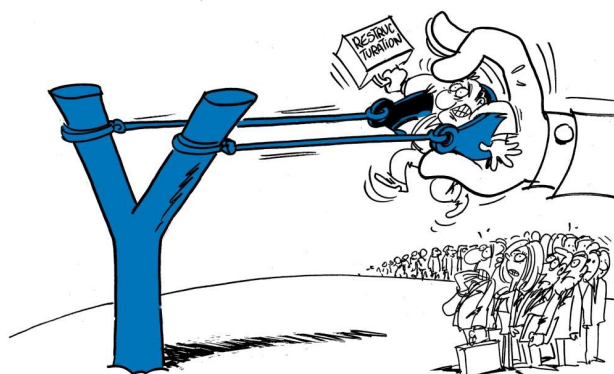
### *Facteur X*

Dans toutes les réformes et restructurations sur lesquelles planchent nos technocrates, il y a un facteur qui est rarement pris en compte de manière satisfaisante. C'est le facteur humain.

Les comptables et les politiques ont tendance à écarter ce facteur d'un trait de plume. Ils alignent des chiffres, regardent des budgets, se plient à des directives, des feuilles de route, des normes, des impératifs financiers, étudient des théories, réalisent des « benchmarkings », font des comparatifs, et pour finir pondent, très fiers d'eux, des projets organisationnels qu'ils qualifient de stratégiques.

Les plus cyniques, dans le cas de réformes affectant la Fonction Publique, estiment que ce sont les réformes les plus faciles à réaliser, parce que personne ne perd son emploi, donc les dommages collatéraux sont moindres. Un joli chèque, une bonne parole, une forte poussée dans l'arrière-train, et les agents se retrouvent propulsés Dieu sait où et sur quel emploi. De quoi se plaignent-ils ? Ils auront toujours du travail, garanti jusqu'à leur retraite.

**C'est oublier un peu trop vite que les agents sont avant tout des personnes, qui ont un passé et un avenir, un vécu privé et professionnel, et que ces personnes elles aussi peuvent avoir des aspirations, des projets, pas forcément stratégiques mais projets de vie quand même, tout aussi respectables, sur lesquels ils se sont bâtis et structurés.**



Quand on bouleverse un écosystème quel qu'il soit, personne ne peut en prédire avec certitude les conséquences et effets indésirables possibles. Et quand on les découvre, souvent il est trop tard ; les dégâts, de quelque nature qu'ils soient, sont irréparables

Certes, cela ne signifie pas que tout doit rester figé, et que les agents n'aient pas des capacités d'adaptation au changement, jusqu'à un certain point. Mais pour que les choses se passent le moins mal possible, il est indispensable de respecter leur dignité de personne et de salarié, et de s'assurer de leur adhésion au changement.

**Le facteur humain est incompressible.** Si vous le compressez malgré tout, il ressurgira d'un autre côté, tôt ou tard, sous les formes les plus inattendues. Mal-être, dépression, arrêts de travail, tous les signes d'un rejet profond des modifications intervenues, alors qu'en apparence tout ça ne s'était pas trop mal passé et que de bonnes conditions matérielles semblaient préservées, se manifestent un jour ou l'autre.

Fermez une structure, vous faites des économies. Mais vous perdez une mémoire, un savoir-faire, une connaissance du terrain, des interactions sociales relevant parfois de l'infinitésimal et pourtant bien plus précieuses que ce dont elles avaient l'air.

Jean Bodin, philosophe du XVIème siècle, l'avait déjà bien compris en énonçant cette maxime que tous les politiques et financiers devraient graver en lettres d'or au fronton de leur cheminée : **« Il n'est de richesses que d'hommes »**. Combien, depuis, ont commis l'erreur de l'oublier ?

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***